

Rapport annuel 2005-2006

du Conseil provincial et territorial des directeurs de bibliothèque

Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

Mandat

Le Service des bibliothèques du Nouveau-Brunswick a pour mandat d'offrir des services de bibliothèques publiques à l'ensemble des résidents du Nouveau-Brunswick.

Législation

Loi sur les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick (1997)

Loi sur la Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick (1997)

Structure

APERÇU DU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Au Nouveau-Brunswick, les services de bibliothèques sont offerts, grâce à un partenariat entre le gouvernement provincial et les municipalités participantes. Le Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick (SBPNB) est l'organisme responsable de la gestion et du développement des services de bibliothèques publiques dans la province. Il relève du ministère de l'Éducation postsecondaire et de la Formation, depuis le 14 février 2006. Il se compose d'un bureau provincial, de cinq bureaux régionaux, de 51 bibliothèques publiques, de 11 bibliothèques publiques-scolaires et de quatre bibliobus.

Par l'entremise du SBPNB, le gouvernement provincial est responsable de la planification stratégique, de l'administration générale, de la prestation et de la supervision des programmes et services, des ressources humaines, du développement des collections, du catalogage et du traitement documentaire, de la gestion du catalogue collectif provincial, de l'informatisation ainsi que du soutien administratif, opérationnel et professionnel. Les municipalités participantes sont chargées de fournir et d'entretenir les locaux ainsi que l'ameublement et l'équipement nécessaires à la prestation d'un service de bibliothèque de qualité.

Pour les bibliothèques publiques-scolaires, le district scolaire est un troisième partenaire qui paie la moitié des salaires, qui finance le développement de la collection liée au programme d'études et qui fournit, équipe et entretient les installations destinées à servir la clientèle scolaire. Dans ce type de partenariat, la municipalité participante a les mêmes responsabilités face à la communauté que dans un partenariat visant l'établissement d'une bibliothèque publique.

Globalement, le gouvernement provincial fournit environ 70 % du financement accordé à la prestation des services de bibliothèques dans la province, et la valeur globale de la contribution des municipalités participantes s'élève à environ 30 %.

Le bureau provincial du SBPNB doit assurer la conformité à la *Loi sur les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick*. Il doit gérer le budget provincial et les ressources, établir les normes, politiques et directives, et voir à ce que celles-ci soient respectées.

Les bureaux régionaux (Albert-Westmorland-Kent (A-W-K), Chaleur, Haut-Saint-Jean (H-S-J), Saint-Jean et York) supervisent et coordonnent la prestation des services de bibliothèques et de bibliobus sur leur territoire respectif.

Les bibliothèques publiques, les bibliothèques publiques-scolaires et les bibliobus sont responsables de la prestation directe des services auprès de la population. Les bibliothèques publiques offrent un accès équitable à une collection de plus de 1,9 million d'articles, assurent un service de référence et de consultation aux lecteurs, et offrent l'accès à Internet, des initiatives d'alphabétisation et des programmes publics pour tous les âges. L'utilisation des bibliothèques publiques a un impact positif sur le niveau d'alphabétisation et l'éducation continue des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises.

Chaque bibliothèque publique ou publique-scolaire a une commission de bibliothèque dont les membres sont nommés par la municipalité ou, dans le cas des centres communautaires francophones, par le conseil d'administration. La commission de la bibliothèque gère le budget alloué par la municipalité et veille à ce que les installations des bibliothèques soient adéquates. Elle offre aussi un soutien en faisant la promotion de la bibliothèque dans la communauté et en veillant à ce que les services offerts répondent aux besoins de la communauté.

Plusieurs fois par année, des représentants des commissions de bibliothèques publiques de chaque région se rencontrent dans le cadre d'un forum régional pour discuter de questions communes à toutes les commissions. Chaque forum élit une personne pour le représenter à la Commission des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick.

Les membres des commissions de bibliothèques publiques (commissaires) peuvent faire partie de l'Association des commissaires de bibliothèques du Nouveau-Brunswick Inc. Il s'agit d'un organisme indépendant qui veille à la mise en valeur des services de bibliothèques publiques dans la province, et qui favorise la formation et la sensibilisation des commissaires.

La Commission des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick est composée de cinq représentants élus (un par forum régional), de huit autres membres nommés par le ministre responsable des services de bibliothèques publiques et de la bibliothécaire provinciale à titre de membre sans droit de vote. La Commission étudie des dossiers, présente des recommandations au ministre sur des questions au niveau provincial comme les budgets, les politiques, les normes et les services. Elle aide la Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick à déterminer les besoins du réseau.

La Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick, qui comprend dix membres, organise des activités de financement et encourage, facilite et met en œuvre des activités pour l'amélioration des collections dans les bibliothèques publiques.

Budgets et subventions

Le budget annuel global du Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick pour l'année 2005-2006 est de 11 590 000 \$.

La Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick a réservé 125 000 \$ pour appuyer les efforts du SBPNB dans le développement des collections. Elle a aussi contribué financièrement aux efforts de développement des collections grâce aux fonds reçus dans le cadre de partenariats avec divers organismes en vue de l'achat de collections dans des domaines d'intérêt commun comme la santé mentale, le diabète, l'épilepsie et les soins prénataux. La contribution par l'entremise de ces projets spéciaux s'élevait à 51 000 \$.

Le SBPNB a obtenu 77 emplois d'été pour étudiants du ministère de la Formation et du Développement de l'emploi afin d'appuyer le Club de lecture d'été.

Le SBPNB a reçu deux subventions du programme Jeunesse Canada au travail, une de l'ASTED et une de la CLA, totalisant 14 500 \$ en vue de l'embauche de deux bibliothécaires au catalogage affectés à un projet spécial de catalogage des ressources historiques locales. Un projet a été mené en français et l'autre en anglais.

Contributions faites par le SBPNB

Prix littéraire Hackmatack – Le choix des jeunes – Contribution de 3 000 \$ à un programme de prix décerné par les enfants dans la région de l'Atlantique.

Association des commissaires de bibliothèque du Nouveau-Brunswick – 6 000 \$ à titre de frais de fonctionnement annuels.

Conférence de la Atlantic Provinces Library Association – Contribution de 3 000 \$ pour appuyer la tenue de la conférence de l'Association lorsqu'elle a lieu au Nouveau-Brunswick.

CPTDB – Contribution de 975 \$ pour les coûts de recherche, d'analyse et de préparation d'un rapport pour la rencontre des ministres provinciaux et territoriaux responsables des bibliothèques publiques qui se tiendra en juin 2006.

Activités – réseau et automatisation

Voici les récentes améliorations apportées au réseau et à l'automatisation :

- Mise à niveau de l'accès public à Internet à mesure que le service de connexion haute vitesse devenait disponible dans les communautés rurales.
- Mise en place d'un réseau privé virtuel sur une solution Internet haute vitesse pour l'automatisation des bibliothèques et la communication entre employés dans les endroits où le service Internet haute vitesse était offert. À la fin de l'exercice financier de 2005-2006, le personnel d'une seule bibliothèque n'avait pas encore accès au service haute vitesse. Cela devrait être complété en 2006-2007.

- Achèvement d'une importante mise à niveau du système intégré de gestion des bibliothèques, y compris la conversion et la migration des données, la formation du personnel et les relations publiques.
- Mise à jour de l'interface du catalogue sur le Web pour profiter de la mise à niveau du système, y compris des recherches nouvelles et plus rapides, et un plus grand nombre d'heures d'accessibilité.

Activités – autres faits saillants

Dernières réalisations du Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

Comme vous pouvez le constater, le SBPNB répond aux besoins de la population et souhaite même offrir davantage de services. Voici quelques exemples de ce qui a été réalisé au cours des la dernière année.

Remise d'une carte de bibliothèque à tous les élèves des écoles publiques

- Remise d'une carte de bibliothèque à tous les élèves de la maternelle des écoles publiques du Nouveau-Brunswick pour une deuxième année consécutive, dans le cadre du Plan d'apprentissage de qualité de la province pour l'amélioration du système d'éducation.

Semaine canadienne des bibliothèques

- Participation à la Semaine canadienne des bibliothèques et à son organisation en siégeant au comité de planification national.
- Diffusion d'un message publicitaire pour promouvoir les services de bibliothèques publiques dans le cadre de la Semaine canadienne des bibliothèques.

Programmes de bibliothèques

- Prestation du programme du Prix littéraire Hackmatack – Le choix des jeunes à l'échelle provinciale, en français et en anglais. Quarante-neuf clubs de lecture ont été créés dans les bibliothèques publiques. Dans le cadre du programme, un prix semblable au prix Silver Birch est décerné par le lecteur. Le programme est coordonné entre les quatre provinces de l'Atlantique.
- Tenue de l'édition 2005 du Club de lecture d'été à l'aide de 77 étudiants employés pour l'été dans le cadre du Projet d'emploi prioritaire. Le Club de lecture d'été 2005 avait pour thème *Partons en safe-lire*. Plus de 10 000 jeunes ont participé. Ils ont lu plus de 240 000 livres.
- Distribution de cartes de bibliothèque aux enfants d'âge préscolaires fréquentant les garderies et aux parents de nouveaux-nés dans le cadre des programmes *Le goût de lire* et *Born to Read*, en partenariat avec le ministère des Services familiaux et communautaires, et la Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick.

- Élaboration du programme Bébés à la bibliothèque et formation du personnel afin d'aider les parents à découvrir des activités visant à éveiller leurs bébés au langage. Le programme qui s'adresse aux enfants de moins de deux ans et à leurs parents comprend des comptines, des chansons, des galops, etc. Il sera mis en œuvre en 2006-2007.

Nouveau bibliobus

- Achèvement, en mars 2006, de la construction, selon un nouveau concept, d'un bibliobus accessible aux fauteuils roulants et formé d'un camion et châssis avec chauffage intérieur, air climatisé et éclairage. Le bibliobus a été mis en service dans la région de bibliothèques York en avril. Il a été construit par des entreprises du Nouveau-Brunswick. Autrefois, les bibliobus étaient des autobus modifiés.

Études de faisabilité et analyse des besoins

- Réalisation et présentation d'une analyse des besoins pour les bibliothèques suivantes : Bas-Caraquet, Caraquet, Le Cormoran, Fredericton, Kennebecasis, Lamèque, Petit-Rocher, Port Elgin et Saint Andrews. L'objectif était d'évaluer les besoins en matière de relocalisation, de construction ou d'agrandissement.

Structure provinciale

- Achèvement d'une autre étape de la normalisation de la structure provinciale du réseau de bibliothèques, par la normalisation de la section des services publics au bureau provincial.

Projet pilote d'un service de référence virtuel

- Mise sur pied d'un service de référence virtuel par courrier électronique doté de personnel de l'ensemble du réseau des bibliothèques publiques.

Intranet

- Création d'un Intranet pour l'échange d'information à l'intérieur du réseau des bibliothèques publiques.

Statistiques relatives aux bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

- Publication du rapport statistique annuel de 2004-2005.

Programme d'orientation à la carrière

- Mise en valeur du secteur de la bibliothéconomie, en participant au programme d'orientation à la carrière. Le SBPNB a embauché deux étudiants bilingues du secondaire pour travailler dans les bibliothèques publiques au cours de l'été. Ces étudiants ont été retenus en raison de leur intérêt à l'égard d'une carrière éventuelle en bibliothéconomie ou en sciences de l'information. On leur a présenté une vue d'ensemble de la profession et des études nécessaires pour devenir bibliothécaire.

Tarif des livres de bibliothèque

- Préparation d'un outil de promotion du Nouveau-Brunswick afin d'appuyer la campagne nationale sur le maintien du tarif des livres de bibliothèque et remise de la trousse aux autres provinces et territoires pour leur utilisation.

Projets pilotes d'analyses communautaires

- Participation de cinq bibliothèques aux projets pilotes visant à établir des profils communautaires qui permettront de mieux comprendre la composition démographique et sociale des communautés desservies, et ainsi de planifier des services et des programmes de bibliothèques qui répondent aux besoins des communautés. Un guide sur les profils préparé à l'échelle provinciale a été remis à chaque bibliothèque. Les résultats des cinq projets pilotes serviront à peaufiner le guide sur les profils et à présenter le projet aux autres bibliothèques publiques du réseau en vue de sa mise en oeuvre en 2006-2007.

Directives au personnel concernant @ votre bibliothèque (@ Your Library)

- Préparation d'une présentation en PowerPoint et de directives afin d'encourager et d'aider les membres du personnel à inclure @ votre bibliothèque, une marque de commerce de l'ALA, dans leurs activités de promotion locales.

Questions courantes

Tarif postal des livres de bibliothèque

- Le Nouveau-Brunswick compte beaucoup sur le tarif postal des livres de bibliothèque pour échanger des collections de livres entre les bibliothèques. Environ 125 000 prêts sont acheminés chaque année, grâce au tarif postal des livres. Le Nouveau-Brunswick s'est porté volontaire pour continuer de diriger la campagne nationale visant à maintenir le tarif postal des livres de bibliothèque.

Application de l'énoncé de politique de *Apprentissage continu : Accès à un enseignement de qualité aux adultes*

- En décembre 2005, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a établi un énoncé de politique sur l'enseignement aux adultes et l'apprentissage continu qui contient, entre autres, l'objectif suivant : *Améliorer l'accès aux services de bibliothèques publiques pour soutenir l'apprentissage continu*. Cet objectif porte exclusivement sur le réseau des bibliothèques publiques. Il comporte des engagements dans trois principaux secteurs : collections de bibliothèques publiques, services de bibliothèques publiques et services de bibliothèques électroniques. Le SBPNB tiendra compte de la mise en oeuvre des projets décrits dans l'énoncé de politique et d'autres énoncés provinciaux corollaires ayant trait aux bibliothèques, lorsqu'il préparera son prochain plan opérationnel.